

Etikeko

Fiche d'évaluation

Évaluation réalisée selon le référentiel version 19 de la charte Etikeko et des informations disponibles au 31/12/2025

SBT1613	<p>SBT1613 COOKART Tablier BIP polyester - 110g/m² 65 x 90cm 10 pièces sous sachet Coloris: blanc</p>	<p>Score Etikeko</p> <p>D3</p> <p>Valable jusqu'au 01/03/2027</p>
----------------	--	---

Évaluation produit

D

<p>Fréquence d'utilisation MOYEN</p> <p>La fréquence d'utilisation est estimée en fonction de l'usage premier de l'article et non de l'utilisation qui en sera effectivement faite par son détenteur. De par sa fonction, cet article ne sera utilisé que dans certaines circonstances qui restent relativement fréquentes.</p>	<p>Conditionnement unitaire TRES BON</p> <p>Le conditionnement est un emballage qui ne fait pas partie de l'article lui-même et qui a une durée de vie très courte produisant des déchets immédiats. Cet article n'a aucun conditionnement unitaire mais un simple multi-conditionnement.</p>
<p>Durée de vie TRES BON</p> <p>Cet article a une durée de vie supérieure à 12 mois dans des conditions normales d'utilisation.</p>	<p>Fin de vie FAIBLE</p> <p>L'évaluation de la fin de vie du produits tient compte des filières de traitement des "déchets" existantes sur le territoire Français ainsi que de la composition de l'article. Cet article ne pourra pas suivre les filières de recyclage car il est, soit composé d'une matière première</p>
<p>Conception FAIBLE</p> <p>Ce produit est fabriqué à partir de matières synthétiques qui ne présentent aucun atout environnemental particulier.</p>	<p>Communication FAIBLE</p> <p>Aucune carte de présentation comportant des informations sur la matière utilisée ou l'énergie sollicitée n'accompagne ce produit. Notre mission pédagogique reste à accomplir.</p>

Évaluation usine

3

Ce fournisseur **ASIATIQUE** a signé notre cahier des charges et s'est engagé à

- Respecter les réglementations Françaises et Européennes :
 - REACH et ROHS
 - 2001/251/CE : ne contient pas de diméthyle fumarate au-delà de 0,001% du poids total de l'article.
 - 2002/61/EEC : les encres utilisées ne contiennent pas de colorants azoïques.
 - 91/338/EEC : les parties plastiques ne contiennent pas de cadmium.
 - 94/27/EC : les parties métalliques ne contiennent pas de Nickel.
- Respecter les conditions de travail de ses employés et les règles définies par l'OIT.